



VOTRE PARCOURS



Validation des Acquis de l'Expérience / VAE

# INTITULÉ DE LA FORMATION



## Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience

La VAE est une procédure de reconnaissance officielle des connaissances et des compétences du.de la candidate, par un jury indépendant et composé de professionnels.

Les acquis pouvant donner lieu à une validation sont l'ensemble des compétences professionnelles issues d'une activité salariée, syndicale ou bénévole, exercée en continue ou non, pendant une durée totale cumulée d'au moins 1 an et en rapport avec la certification visée.

<b>QUI ?</b>	<p>Les salarié.e.s quel que soit leurs statuts. Les non salarié.e.s (professions libérales, exploitants agricoles, artisans, commerçants, travailleurs indépendants).</p> <p>Les demandeur.se.s d'emploi (indemnisés ou non). Les bénévoles ayant une expérience associative ou syndicale.</p> <p>Toute personne, avec ou sans qualification reconnue, désirant en acquérir une, la compléter ou l'adapter.</p>
<b>DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION</b>	Entrée permanente après accord du financeur.
<b>OBJECTIFS</b>	<p>L'objectif de l'accompagnement VAE est de soutenir le.la candidat.e durant le temps de préparation et favoriser le travail d'écritures des dossiers de validation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre au.à la candidat.e de :</li> <li>• Décrire son activité</li> <li>• Analyser les spécificités des situations de travail rencontrées</li> <li>• Examiner le travail réel et non le travail prescrit</li> <li>• Prendre de la distance par rapport à ses différentes expériences</li> <li>• Structurer et organiser sa pensée</li> <li>• Obtenir une certification</li> <li>• Mettre en cohérence sa certification avec son niveau de responsabilité</li> <li>• Valider son expérience pour soi</li> <li>• Faire reconnaître ses compétences</li> <li>• Obtenir un niveau de qualification permettant d'accéder à une formation d'un niveau supérieur ou de s'inscrire à un concours</li> <li>• Changer d'emploi</li> <li>• Evoluer professionnellement / Obtenir une augmentation ou une promotion professionnelle</li> <li>• Développer sa confiance en soi</li> </ul> <p>Toutes certifications à finalité professionnelle, sous réserve qu'elles soient inscrites au Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP).</p>
<b>DURÉE</b>	La durée de l'accompagnement peut varier de 10 à 24 heures en fonction du projet de validation et du financement.
<b>TARIFS &amp; MODES DE FINANCEMENT POSSIBLES</b>	<p>75 euros.Net de l'heure</p> <p>⇒ Pour les salarié.e.s :</p> <p>Le congé de validation, le plan de développement de compétences, le Compte Personnel de Formation (<a href="http://www.moncompteformation.gouv.fr">www.moncompteformation.gouv.fr</a>), le plan développement de Compétences de l'entreprise</p> <p>⇒ Pour les demandeur.euse.s d'emploi :</p> <p>Le Chèque Validation (Région Bretagne), l'Aide à la VAE (Pôle Emploi), l'Agefiph, le C.P.F</p>
<b>ACCESSIBILITÉ &amp; SERVICES</b>	<p>Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap</p> <p>Aménagement des temps de rdv possibles.</p> <p>Nos centres disposent de places de parking et sont accessibles en transport en commun. Ils vous proposent des espaces dédiés à la restauration du midi. D'autres solutions de restauration sont accessibles à proximité.</p>

Taux de réussite	Taux de satisfaction	Taux de réalisation
100%	100%	87,5%

## CONTENUS DE LA FORMATION

Les grandes étapes d'une démarche de VAE :

- S'informer, demander conseil
- Faire une demande recevabilité de VAE (Dossier 1)
- Compléter le dossier 2
- Préparer l'épreuve de validation : le.la candidat.e peut bénéficier d'un accompagnement méthodologique
- Passer l'épreuve de validation devant un jury
- Validation totale, partielle ou aucune validation

<b>MODALITÉS, MOYENS, MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	Formation en présentiel ou hybride avec distanciel Formation individualisée
	Salles de formation équipées Ressources multimédia Plate-forme de formation digitale
	Quand l'évaluation est sur dossier, l'aide méthodologique consiste à : <ul style="list-style-type: none"><li>• Présenter la logique du dossier</li><li>• Proposer une méthode pour décrire et analyser les activités</li><li>• Organiser les données au vu des rubriques du dossier</li></ul> Quand l'évaluation porte sur des mises en situation, la préparation consiste à : <ul style="list-style-type: none"><li>• Décrire ce qui sera demandé</li><li>• Familiariser le.la candidat.e avec le plateau technique, présenter les outils utilisés pour l'épreuve</li><li>• Mettre en condition « psychologique », notamment pour les candidat.es n'ayant jamais vécu d'épreuve de ce type.</li></ul> Pour ces deux types d'évaluation, cette étape peut aussi comporter un temps de préparation à l'entretien avec le jury.
<b>EQUIPE PÉDAGOGIQUE</b>	Conseiller.ère VAE Responsable d'activité Référént.e Handicap et Egalité femme homme Assistant.e administrative
<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	Dossier VAE Évaluation de l'accompagnement par le.la participant.e Suivi à 6 mois

## CONTACTS

Brest, Ergué-Gabéric, en présentiel, distanciel ou mixte

Jean-Marie Tréguer

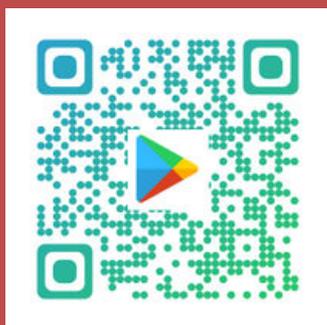
formation.brest@groupe-initiatives.com | 02.98.41.46.47

Isabelle Le Magoarou

formation.quimper@groupe-initiatives.com | 02.98.75.01.26



## TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION



CODE CONNEXION  
**45803774**



## PRENEZ RDV EN LIGNE



## POUR + D'INFOS, CONTACTEZ-NOUS :

### À BREST

3 rue Edouard Belin – 29200  
02 98 41 86 03

### À ERGUÉ GABERIC

3 impasse Pierre-curie – 29500  
02 98 52 09 12